

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

SYSTÈME D'ALERTE PRÉCOCE DÉPOSÉ CONFORMÉMENT À L'INSTRUMENT NATIONAL 62-103

Le 12 juin, 2020

Louiseville, 12 juin, 2020 - Canada House Wellness Group Inc. (CSE : CHV) (« Canada House » ou « Société ») : Ce communiqué de presse est diffusé comme l'exige l'instrument national 62-103 Le Système d'alerte précoce et les questions connexes de prise en charge des soumissions et des rapports d'initiés dans le cadre de l'émission de titres de la Société à M. Éric Bouvier « l'acquéreur »).

L'acquéreur annonce que, vers le 12 juin 2020, Canada House a émis, à M. Bouvier 77 480 745 actions ordinaires de la Société (« actions ordinaires ») en vertu d'une entente d'échange d'actions avec la Société.

Avant le 12 juin, 2020, l'acquéreur ne détenait aucun titre dans la Société. L'acquéreur sera maintenant détenteur d'un total de 77 480 745 actions ordinaires, ce qui représente environ 11,33 % des actions ordinaires de la Société.

L'acquéreur a acquis les actions ordinaires par le biais d'une convention d'échange d'actions sur une base de placement privé. L'intention actuelle de l'acquéreur est de détenir les actions ordinaires à des fins d'investissement seulement et non en vue d'affecter sensiblement le contrôle de l'émetteur. Les actions ordinaires émises à l'acquéreur sont assujetties à une entente de blocage en vertu de laquelle l'acquéreur ne pourra effectuer des transactions que sur ces actions ordinaires conformément à un calendrier de libération sur une période de 24 mois suivant la date d'émission. Selon les conditions du marché et d'autres facteurs, et sous réserve du respect de la loi applicable et de l'entente de blocage susmentionnée, l'acquéreur peut, de temps à autre, acquérir ou disposer d'actions additionnelles de l'émetteur, sur le marché libre, par accord privé ou autrement, ou acquérir des participations dans des instruments financiers connexes impliquant un titre de l'émetteur.

Une copie du rapport d'alerte précoce déposé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables est disponible sous le profil de la Société sur SEDAR (www.sedar.com). Vous pouvez également en demander une copie à M^e Steven Pearce, vice-président, Legal de Canada House Wellness Group Inc. 289-980-3584 ou à spearce@canadahouse.ca